

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CÉVENNES TOURISME 18 JUILLET 2018

LES CÉVENNES PARMI LES "100 LIEUX QU'IL FAUT VOIR "

Dimanche 22 juillet à 20h50, France 5 mettra à l'honneur les Cévennes dans son émission "Les 100 lieux qu'il faut voir".

Collection de documentaires produite par Morgane Production "Les 100 lieux" ont enregistré des records d'audience à plus d'un million de téléspectateurs. Ce documentaire valorisera la région, son patrimoine bâti et naturel, ses activités touristiques et l'ensemble des ressources culturelles, historiques, gastronomiques et traditionnelles. Une véritable invitation au voyage pour les téléspectateurs.

En mai 2017, Cévennes Tourisme avait accompagné l'équipe de production lors de ce reportage : en amont pour la reconnaissance des lieux, mais également en participant au tournage. Sur notre territoire, vous reconnaîtrez donc le château de Portes, Anduze, Vézénobres, ainsi que l'Auberge des 3 Barbus à Générargues, et la Poterie Le Chêne Vert à Boisset-et-Gaujac.

Le document sera diffusé sur France 5 : Dimanche 22 juillet 20h50 Mercredi 01 août à 16h45 et dans la nuit du mardi 7 au mercredi 8 août vers 00h30

Il sera également disponible en replay sur le site www.france.tv https://www.france.tv/france-5/les-100-lieux-qu-il-faut-voir/

